



## Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement de grade 2025

Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 522-23 à L. 522-31,

### Arrête

#### Article 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
LARRIERE VERONIQUE	Adjoint Administratif	21 /10 /2010
PRIETO Dorotéo	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	
SOULE Christine	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	

#### Article 2 (Dans le cas d'un avancement au choix)

	Femmes	Hommes	Total
<b>Agents promouvables</b> (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	2	1	3
<b>Agents susceptibles d'être promus</b> (ensemble des agents inscrits sur le tableau)	2	1	3

#### Article 3

Madame la Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Miramont-de-Comminges, le 04/06/2025

Le Maire,  
Laure VIGNEAUX



Madame la Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant :

<http://www.telerecours.fr>

**Mairie de Miramont de Comminges**

4 rue Dauphine | 31800 Miramont de Comminges | 05 61 94 81 40 | [mairiemiramont@wanadoo.fr](mailto:mairiemiramont@wanadoo.fr)